

Réunion de concertation de la mairie avec les parents concernant le rapprochement Moulin des près / George Sand, mardi 13 novembre 2018

Présents : Jérôme Coumet, Annick Olivier, M. Destres (DASEN), la directrice de la DASCO, l'équipe de la mairie ayant fait l'étude, La CPE de Berlioz, la responsable de l'observatoire de la mixité (instance mise en place par la mairie de Paris en 2018).

La députée Mme Lang est également venue à cette réunion de son propre chef.

Salle plus que comble (au moins 250 personnes, la capacité de l'amphithéâtre étant de 244 places), avec des parents des 2 collèges, des parents des écoles élémentaires du secteur, les équipes de direction des 2 collèges, des professeurs et des élèves.

Réunion dite d'échanges et de concertation auprès des parents et de la communauté éducative.

1) Présentation des intervenants

Objectif du projet : améliorer la mixité scolaire et diminuer la ségrégation sociale entre les collèges du 13^{ème}.

M. Coumet précise qu'il veut une vraie concertation. Le calendrier est néanmoins très contraint. Les premiers retours de l'expérience dans les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements sont pour lui intéressants. Ceux qui décident = rectorat + ville de Paris + mairie du 13^{ème}, mais M. Coumet est le garant de la parole des habitants du 13^{ème}. La décision se fera en concertation avec les parents d'élèves et le rectorat. M. Coumet a indiqué qu'un vote serait à organiser, avec des modalités non encore décidées (*ndlr : cela faite suite à la demande des parents de Gabriel Fauré lors de la réunion de la veille de pouvoir donner leur avis, pour que ce soient les parents qui décident*)

M. Destrés (DASEN : directeur académique des services de l'éducation nationale) indique qu'on n'avancera qu'avec un certain consensus. L'académie de Paris est la plus ségréguée de France, même à l'intérieur du public.

3 voies pour augmenter la mixité sociale et favoriser la réussite scolaire sont utilisées :

- En jouant sur la re-sectorisation,
- En mettant en place le dispositif « Tous mobilisés » (comme c'est le cas à Elsa Triolet),
- En mettant en place les secteurs multi-collèges. Dans les faits, ce sont des secteurs bi-collèges.

Le projet Moulin des près / George Sand est basé sur l'expérimentation des secteurs bi-collèges (*ndlr : une modification des secteurs y est aussi associée, cf. plus bas*).

L'option d'affectation par choix régulé des familles (c'est-à-dire à l'aide d'un algorithme) est rejetée car elle est très anxiogène pour les familles et si les résultats sont convenables, ils ne sont pas aussi importants que ceux de la montée alternée (toujours d'après les résultats 2017 des expérimentations dans le 18^{ème} et 19^{ème})

Concernant le choix des binômes : le rectorat a demandé à ne pas intégrer les cités scolaires dans le choix des binômes car elles ont déjà la réforme du lycée à mettre en place (cela exclut les collèges Rodin, Monet et Fauré). Le collège Elsa Triolet a déjà un dispositif spécial « Tous mobilisés ». 2 propositions de regroupements dans le 13^{ème} sont ressorties : George Sand / Moulin des Près et Camille Claudel / Gabriel Fauré. La mairie n'envisage de faire cette expérience que sur 1 regroupement, voir aucun, mais pas les 2.

La décision doit être prise au plus tard pour fin janvier, la sectorisation devant être votée avant fin février. L'idée est de conquérir la confiance de ceux qui vont dans le privé et d'attirer les parents vers le public.

Le rectorat mettra les moyens, la même offre doit être présente dans les 2 collèges (LV, classe volley-ball, ULIS, ...)

M. Destrés est parti rapidement après son intervention car souffrant et s'en est excusé.

2) Présentation powerpoint de la ségrégation à Paris et dans le 13^{ème} + Retour d'expérience Berlioz/Coysevox

Le diaporama complet est mis en ligne sur le site de la FCPE MDP. A noter que la Catégorie Socio Professionnelle (CSP), sur laquelle se base les graphiques, n'est pas basée sur les revenus mais sur la profession d'un des 2 parents, celui déclaré comme parent 1.

Ce projet fait suite à l'identification que le taux de ségrégation sociale sur l'académie de Paris est le plus élevé de France, et si le score de compétences est aussi le plus élevé, il s'accompagne du plus fort écart de score entre les plus favorisés et les plus défavorisés de France (ensemble privé+public). Des expérimentations dans le 18^{ème} et 19^{ème} ont été menées pour diminuer ce taux de ségrégation sociale entre 2 collèges voisins, dont la montée alternée sur Berlioz/Coysevox. Le 13^{ème} présente aussi un fort taux de ségrégation sociale. Ainsi, Moulin des près est le collège avec le taux de CSP défavorisés le plus bas (13% selon le secteur, 12% dans le collège), alors que George Sand présente un taux de CSP défavorisé plus élevé (22% au niveau du secteur, 31% au niveau du collège suite à l'évitement).

Les résultats de l'expérimentation Berlioz/Coysevox sont présentés. Pour rappel, Berlioz était un collège en 2016 avec 51% de CSP défavorisés, et Coysevox avec 22% (ndlr : à noter que de 2011 à 2016 le taux moyen de CSP défavorisés était de 44% à Berlioz et 13% à Coysevox, cf. graphique 3 de <https://www.ipp.eu/wp->

<content/uploads/2018/09/n35-notesIPP-septembre2018.pdf>). En 2017 ils ont regroupé les 8 classes de 6^{ème} dans le collège Coysevox, et envoyé les élèves de 3èmes de Coysevox à Berlioz. Ils affichent pour 2017 une baisse des résultats de l'évitement scolaire pour les 6èmes de 24% à 18%, en se basant sur les chiffres d'évitement de 2016. Ils annoncent alors environ 20 élèves de plus en 6^{ème}. Néanmoins, suite à une question de parents, le maire admet que le taux d'évitement de 24% en 2016 était plus élevé que d'habitude, celui des 3 années précédentes n'étant que de 18% => gain sur le taux d'évitement des 6^{ème} en 2017 non démontré. Les parents font aussi remarquer que suite à ce projet, il y a 30 élèves de 3èmes de Coysevox qui n'ont pas rejoint Berlioz (soit un taux d'évitement de 20% pour ce niveau).

Pour 2018 (cette fois-ci la rentrée des 6èmes avait lieu dans le collège « défavorisé »), ils indiquent un résultat nettement moins bon mais pour eux encore positif. Le taux de CSP défavorisé, qui avait été de 27% pour les 6^{ème} en 2017, est remonté à 36% cette année (*ndlr : la moyenne de Berlioz entre 2011 et 2016 étant égale à 44%*). Le taux d'évitement est quant à lui monté à 30% (*ndlr : nettement supérieur aux taux d'évitement du secteur des années précédentes, et égal à celui de Berlioz avant le projet en 2016*).

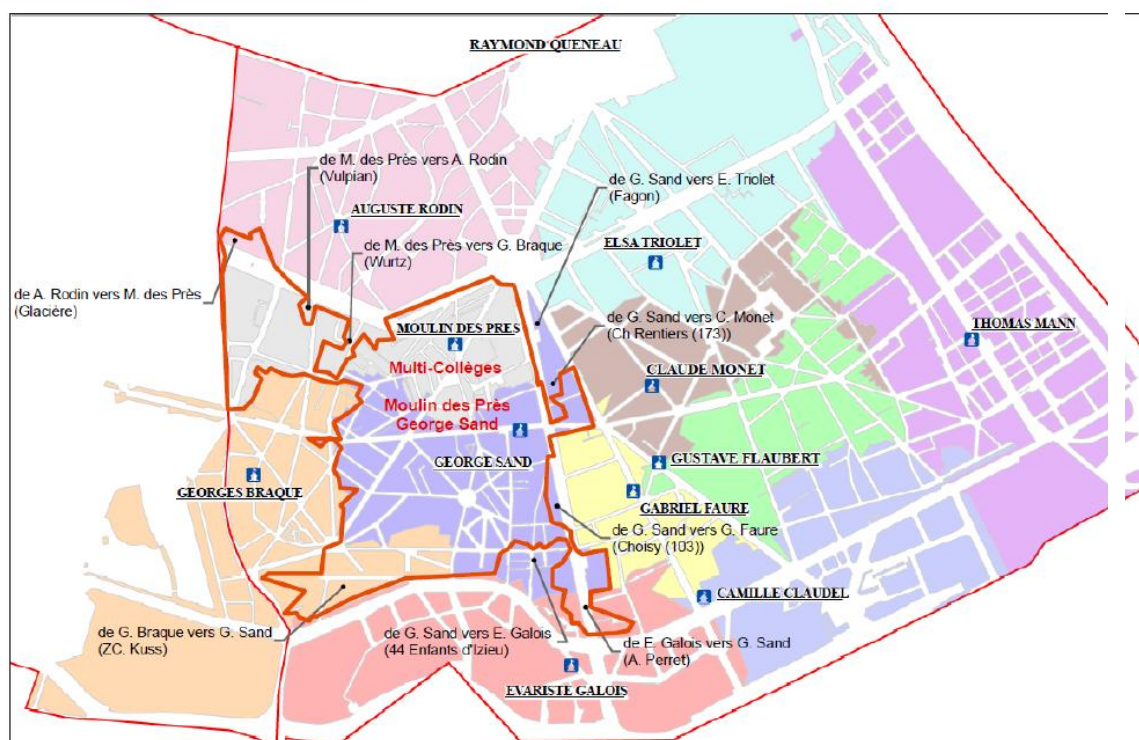
Concernant le projet de regroupement Moulin des Près / George Sand:

La proposition est d'affecter en 2019 les 8 classes de 6èmes à Moulin des Près et de déplacer les enfants des 4 classes de 5èmes (actuels 6èmes en 2018/19) et des 4 classes de 3èmes (actuels 4èmes en 2018/19) de Moulin des Près vers George Sand. George Sand, enverrait alors les enfants de ses 4 classes de futurs 4^{ème} vers Moulin des Près. Ainsi, à la rentrée 2019, Moulin des Près aurait 8 classes de 6èmes et 8 classes de 4èmes, George Sand 8 classes de 5èmes et 8 classes de 3èmes. Les élèves ne changeront de collège qu'une seule fois et resteront après dans le collège où ils sont en 2019.

[ndlr : à ce stade aucune information n'est donnée concernant la future localisation des élèves de la classe ULIS de Moulin des Près. La classe ULIS a la particularité d'avoir des élèves en inclusion sur les 4 niveaux. Il n'existe pas de classe ULIS à George Sand.] Ce projet s'accompagne d'une modification de la sectorisation, comme indiqué dans la photo prise en réunion ci-dessous. Cette nouvelle sectorisation évite de n'envoyer que quelques élèves d'une école primaire dans un collège, et d'avoir des temps de trajet trop longs.

Cartographie du projet de sectorisation

Georges Sand/ Moulin des Prés



L'idée est que dans une école élémentaire, tous les enfants aillent sur 1 ou 2 collèges différents au plus. Ainsi, par exemple, 6 écoles sortent du secteur du bi-collège (Choisy, Château des Rentiers, Wurtz, Vulpian, Fagon et 44 Enfants d'Izieu). Un tableau est présenté dans le diaporama complet.

Le secteur George Sand / Moulin des Prés passerait alors à un taux de CSP défavorisés à 20% (ndlr : sur George Sand seul, il est actuellement de 22%).

Retour d'expérience de la CPE de Berlioz (collège « défavorisé » du 18ème) : CPE très dynamique arrivée en 2015 dans ce collège avec une situation très explosive et un turn over des professeurs très important (48% de réussite au brevet seulement cette année-là) et une . Il y a eu un changement de direction l'année d'après, en 2016.

Le résultat a été positif pour les 3èmes du regroupement Berlioz+Coysevox par rapport à Berlioz seul avec une amélioration du climat scolaire et du taux de réussite au brevet (passé de 69% à Berlioz et 92% à Coysevox à 80% pour le bi-collège). Beaucoup d'actions menées dans le courant l'année scolaire précédente pour associer les élèves, les 2 collèges, les parents. L'intégration des élèves de 3èmes n'a pas posé de difficultés d'après son expérience (certains étaient aussi contents de retrouver des copains d'élémentaire). Composition des 3èmes : 1/3 issus de BERLIOZ et 2/3 de COYSEVOX.

3) Discussions

Des parents ont exprimé leur étonnement de n'avoir appris ce projet que vendredi dernier et font remarquer les délais courts. Le manque de temps, d'information (les professeurs, principaux et parents n'ont été prévenus qu'une semaine avant) et de préparation ne semblent pas cohérents / réaliste vis-à-vis d'une mise en place dès l'année prochaine.

Le diagnostic positif de l'expérimentation Coysevox / Berlioz n'est pas partagé par tous les parents (cf. chiffres paragraphe 2). Des parents indiquent que la configuration de la mixité Berlioz / Coysevox n'est pas en rapport avec celle de Moulin des près / George Sand.

Un des problèmes principaux à George Sand est pour eux le taux d'évitement particulièrement élevé (*ndlr : le taux de CSP défavorisés du secteur est égal à celui de la moyenne du 13^{ème} ; celui du collège est plus élevé que cette moyenne suite à l'évitement*).

Il est rappelé qu'à une époque le taux d'évitement à Moulin des Près était très élevé, peut-être même supérieur à celui actuel d'évitement de George Sand : à la rentrée 2011 (qui correspondait pourtant à la cohorte la plus nombreuse démographiquement puisque les enfants de l'an 2000), le nombre de classes était tombé de 16 à 12, 3 classes par niveau au lieu de 4.

Suite à de nombreuses actions initiées par une nouvelle direction dès 2011/2012, le taux d'évitement a reculé dès la rentrée 2012. Les actions mises en place à l'époque ont une certaine similarité avec le dispositif « tous mobilisés » mentionné en début de présentation. Cela s'est fait sans déplacement des élèves. Serait-il envisageable d'envisager le même dispositif pour George Sand ? [*ndlr : pas de réponse apportée pendant la réunion, mais M. Destrés n'était plus présent*]

A cette époque où George Sand avait une très bonne équipe de direction avec plein de projets, des parents de MDP demandaient à mettre leur enfant à George Sand.

La direction de George Sand a alors été changée pour un principal qui a stoppé tous les projets. D'autres changements de direction ont été réalisés depuis.

Il est ainsi demandé plusieurs fois lors de la réunion à ce que soient mis des moyens supplémentaires à George Sand, avec une équipe de direction dynamique. Des doutes sont émis sur l'avantage d'un dispositif bi-collège pour les élèves de George Sand par rapport à une augmentation de moyens avec une équipe de direction dynamique.

La principale de G. Sand est brièvement intervenue pour signaler sa présence, qu'il n'était pas agréable pour l'équipe de direction d'entendre ces propos. Elle a précisé qu'elle partait à la retraite à la fin de l'année.

Un parent s'est étonné de l'absence de mention des élèves de la classe ULIS de Moulin des Près dans ce projet. Pourtant la classe ULIS a la particularité d'avoir des élèves sur les 4 niveaux, où seraient-ils répartis ?

L'enseignante de la classe ULIS qui indique n'avoir pas encore eu d'information à ce sujet prend la parole pour demander s'il est prévu d'ouvrir une classe ULIS à George Sand, puisque le rectorat prévoit de manière générale « la même offre sur les deux collèges ». Aucune réponse ne peut être apportée. [*ndlr : M. Destrés représentant du rectorat n'était plus présent*]

Des parents ont exprimé leurs refus de voir leur enfant déjà scolarisé dans un collège être obligé d'en changer en cours, pour un bénéfice non probant et/ou pouvant être obtenu voir dépassé par un autre moyen. Ne pas savoir dans quel collège ils seront l'année d'après et/ou changer de collège leur paraît très anxiogène pour un enfant. Est-ce que les élèves seront consultés ?

Un parent remarque que le projet de Coysevox/Berlioz est trop récent pour en tirer un retour d'expérience suffisant, la fuite vers le privé pouvant augmenter dans le temps (elle est d'ailleurs passée de 18% à 30% cette année).

Un parent demande quel est le ressenti des élèves du 18^{ème} qui ont fait l'expérience, en quoi cela a-t-il amélioré leurs conditions ? Il est répondu qu'un questionnaire sera fait dans le 18^{ème} à partir de janvier pour récolter un retour d'expérience.

Un parent explique qu'à la place de 10 minutes à pied, certains enfants se retrouveront à faire un trajet de 25 minutes.

Sur Berlioz, le projet a marché grâce à la volonté des équipes pédagogiques. (*ndlr : question posée par les professeurs de C.Claudiel la veille qui s'applique aussi à ce binôme : comment se passera concrètement la continuité des projets. Les projets pédagogiques des profs ne pourront pas être maintenus avec la montée alternée. Cas par exemple des projets en commun avec les écoles élémentaires, avec lesquelles ils ne seront plus en contact qu'1 année sur 2*).

Un parent d'élémentaire indique être « à 200% » pour un projet qui améliorerait la mixité scolaire.

Les professeurs ont indiqué qu'ils n'avaient été prévenus que la semaine dernière.

Un enseignant de MdP explique qu'ils ont d'abord été contactés par des parents d'élèves souhaitant connaître leur avis sur le sujet, et que se tournant vers leur principale, elle était dans l'impossibilité de leur donner plus d'information, n'en ayant

pas du rectorat, et leur demandant même les documents [ndlr: ceux transmis par la mairie, déjà disponibles sur notre site] transmis par les parents...

M. Coumet est revenu sur la consultation qu'il compte mettre en place avec les représentants des parents d'élèves (*ndlr : la FCPE n'a pas été consultée et n'est pas à l'initiative de ceci, ce point sera abordé à la prochaine réunion de l'UL13 du 20 novembre*). Il indique que tous les parents doivent être consultés, la question restant de savoir quels parents (collèges, écoles : anciens et/ou nouveaux secteurs?) et si les professeurs seront aussi consultés.

Les questions qu'il pourrait être amené à poser pourraient être :

- en avez vous entendu parler ?
- Êtes vous suffisamment informé ?
- Votre avis (un choix parmi les trois suivants) :
 - On met en place le dispositif l'année prochaine (rentrée 2019),
 - On le met plus tard (un tel projet ne pouvant être porté en période pré électorale, ce serait après les élections donc 2 à 3 ans),
 - On ne le met pas en place (abandon définitif).

Il a indiqué à la fin que le dispositif est intéressant, mais que la contrainte de temps est inadaptée. (Le ministère a été sollicité en janvier, l'accord définitif du rectorat pour lancer la consultation est arrivée 2 jours avant la première réunion du 11 octobre.)

La députée Anne-Christine Lang a souhaité prendre la parole. Elle est revenue sur le constat de la ségrégation à Paris et dans le 13ème, mais la suite de son intervention a pris un caractère très politique et polémique peu apprécié par la majorité des parents présents.